

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 18 septembre 2020

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Francis DE BLOCK
- M. Claude ROUZE
- Mme Josie DE BLOCK
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Aisne
- ACTR Artois
- ACTR Lille Flandre

EXCUSE(E)S

- M. Pierre TISSERAND
- M. Christophe MADIKA
- M. Alain DUTHOIT
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Ginette VANGREVELINGHE
- ACTR Abbeville

Participait également à la séance pour le site internet M Henry Foutry.

Le quorum est atteint tant au niveau du nombre de participants que du nombre d'associations représentées.

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en accueillant les membres du Conseil d'administration et en les remerciant pour leur présence en dépit du contexte sanitaire. Il présente les excuses de l'ACTR d'Abbeville qui ne peut être représentée (convalescence de la Présidente, cure de la trésorière, voyage sur Toulouse de plusieurs membres) ainsi que celles de MM. Madika, Duthoit et Tisserand et celles de Mmes Dhordain, Lenain et Vangrevelinghe.

La secrétaire se fera le porte-parole des membres du Conseil pour présenter les vœux de prompt rétablissement à Mme Delcuze, présidente de l'ACTR d'Abbeville.

M. Foutry précise également que Mme Magali Raulin-Cury ne participera pas aux échanges étant retenue par de nouvelles obligations professionnelles.

M. Damelincourt souligne qu'après deux annulations les 5 mai et 12 juin du fait des règles sanitaires induites par la Corona, la tenue du conseil d'administration a été maintenue en dépit des nouvelles mesures prises le 14 septembre par le Préfet face à l'accélération brutale de l'épidémie dans le département du Nord (annulations d'évènements festifs et culturels : journées du patrimoine des 19 et 20 septembre, fête des voisins, report ou réduction du nombre de participants aux colloques, assemblées générales, évènements festifs familiaux ou amicaux,...). Le taux de positivité aux tests est de 8,7 % sur la métropole de Lille contre 5,4 % au plan national.

Après un dernier échange avec la CARSAT, la décision a été prise de maintenir cette journée avec un strict respect des dispositions sanitaires et du protocole inhérent à la CARSAT (recensement des personnes accueillies avec remplissage d'une attestation, portage du masque, absence de restauration sur place). Il remercie M Madika et ses équipes d'avoir permis cette organisation dans une salle adaptée. Il rappelle que le Conseil d'administration sera suivi par l'Assemblée générale pour répondre aux obligations statutaires et prendre en compte des difficultés potentielles à venir.

Le virus a également eu pour effet l'annulation de la tenue du salon Senioreva. Le nécessaire avait été effectué pour permettre la participation de la Fédération en lien avec l'ACTR de Lille : recueil de l'accord des membres du CA en juin, dossier transmis en juillet avec le versement d'un acompte de 50 %, récupération de ce dernier dès l'annulation du salon, l'option du désengagement a été retenue au sein du bureau plutôt que celle d'un avoir pour l'année prochaine.

Si le salon était un vecteur de communication autour des associations, la suite des échanges va permettre d'aborder la meilleure manière de faire connaître les associations.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président souhaite que chaque association s'exprime sur les conséquences de la crise sanitaire sur son fonctionnement, lien avec les adhérents, organisation des CA et AG pour laquelle un guide de survie des associations a été diffusé, impact sur les cotisations,...

ACTR de Lille (Jacques Dupont, Vice-Président)

Après avoir salué les membres présents et présenté les excuses du Président, actuellement en voyage, M Dupont précise que l'association a fait face à six mois d'inactivité, les contacts ayant été toutefois maintenus par visioconférence pour noter l'évolution de l'impact de la corona. Après avoir bloqué toutes les salles la mairie de Lille a accepté leur réouverture en septembre.

Ont pu ainsi se tenir, un Conseil d'administration et un bureau le 4 septembre. Le CA avait notamment pour objet d'élire un Président et un Vice-Président, M. Richard ayant fait part précédemment de son intention de démissionner pour raisons de santé : lui-même et M Leys ont été nommé respectivement Président et Vice-Président, leur désignation devant être entérinée lors de la prochaine Assemblée générale.

Il évoque la difficulté de mise en œuvre de la décision, du fait de problèmes d'organisation en lien avec des démissions et/ou problèmes de santé de bénévoles actifs au sein de l'ACTR.

Le bureau a opté pour essayer de relance les activités, projet de sorties moules frites en octobre, escapade à Wimereux, découverte exposition au Louvre Lens, tenue de l'AG le 15 décembre à Lesquin avec animation et repas. Pour les sorties, s'il est aisé de respecter un protocole très strict pour le transport, ce respect semble lui difficile à obtenir pour les sorties elles-mêmes.

A noter, l'écriture d'un bulletin ciblé, le bulletin du renouveau.

Concernant le montant des cotisations, M Dupont précise qu'aucune réclamation n'a été formulée quant à la perception des cotisations 2020 et que le montant est maintenu à l'identique, 20 € pour 2021. Les adhérents ont perçu la situation comme relevant d'un cas de force majeure.

ACTR Artois (Ginette Schnemann, Présidente)

Toutes les activités ont été suspendues le 15 mars en lien avec la fermeture de toutes les salles par la mairie. La réouverture progressive des salles permet la reprise de l'activité « jeux » ce vendredi 18 septembre et qi gong la semaine prochaine. A noter le maintien d'une sortie le 20 août à Calais, pour voir le dragon et surtout répondre au souhait des adhérents de se retrouver.

Concernant les cotisations maintien pour l'adhésion annuelle, les charges continuant à courir, toutefois pour le qi gong, il est proposé une réduction de la cotisation dans le cadre d'un renouvellement d'adhésion à hauteur de 30 %, soit 70 euros au lieu de 100 euros.

L'Assemblée générale prévue en mars a été annulée et reportée au 19 septembre 2020.

ACTR de l'Aisne (Bernard Guillaume, Trésorier)

M Guillaume présente les excuses de la Présidente retenue par des engagements familiaux. Comme pour les ACTR précédentes, toutes les activités ont été suspendues en lien avec le confinement. L'année 2020 se caractérise par un seul mois d'activité et aucune reprise n'est programmée du fait de la crainte des adhérents. La cotisation 2020 est reportée sur 2021.

L'AG qui devait se tenir en mars n'a pu avoir lieu, elle n'est pas reprogrammée pour l'instant du fait de la crainte des adhérents et des difficultés inhérentes à la recherche d'une salle avec possibilité de restauration permettant d'accueillir 170 participants.

Après ce premier échange, M De Block précise la position de l'AROC, les cotisations appartiennent aux associations, elles correspondent à la démarche d'adhésion, couvrent des dépenses de fonctionnement. Elles ne sont pas destinées à financer des activités. Elles intègrent par ailleurs une quote-part destinée aux frais de gestion de la fédération.

Chacune des associations a cherché à conserver un lien avec les adhérents : lettre d'information mensuelle pour l'ACTR de Lille, contacts téléphoniques avec les adhérents pour l'ACTR Artois, contact par personnes relais pour l'ACTR de l'Aisne, avec notamment la distribution des chocolats prévus pour l'AG de mars.

De manière générale, il s'est agi de garder le contact, d'informer et de rassurer face à la COVID, face au contexte anxiogène des familles et des médias au regard de la situation dans les EHPAD et de la notion de personne fragile, l'âge n'étant pas à lui seul un facteur pertinent.

L'importance du suivi quotidien de la circulation du virus, des nombres d'hospitalisations, d'admissions en réanimation et de décès ont concouru à l'accroissement de l'angoisse dans les familles.

M De Block précise que l'AROC s'est appuyé sur un réseau d'information, les Présidents prenant en charge les personnes les plus fragiles en développant des contacts avec les mairies. A noter, l'élaboration d'un catalogue d'activités pour le quatrième trimestre.

La discussion a porté sur l'impact de la crise sanitaire, principalement pour les jeunes, les entreprises et sur la dette sociale, sur l'impact du financement des mesures prises pour éviter un chaos économique et social.

Perspectives

Le Président lance la discussion sur les perspectives pour donner un nouvel élan aux Associations, pour redynamiser les adhésions dans un contexte de frilosité, d'angoisse et d'annulation de vecteurs de communication, salon Senioreva par exemple.

Il interroge les membres du CA quant à l'intérêt d'un soutien financier de type aide à la relance des activités, des opportunités financières pouvant exister au niveau de la Fédération du fait de la diminution des dépenses 2020, annulation du salon Senioreva, regroupement sur une même journée du CA et de l'AG de la fédération.

M Rouze confirme que la Fédération dispose de réserves mais que son fonctionnement annuel est structurellement déficitaire, non revalorisation de la cotisation des associations, diminution de leur nombre.

Les Associations de Lille et de l'Aisne n'ont pas remis en cause le versement de la cotisation à la fédération et ont adopté des mesures propres à leur association : Aisne, neutralisation de la cotisation 2021, Lille, effort sur le prix de vente des sorties en réduisant la marge pour être à l'équilibre sur les charges fixes.

Si l'Artois et l'Aisne sont prêts à recourir à cette aide au redémarrage, Lille ne sollicitera pas de demande en ce sens mais demande la mise en place d'un plan de communication.

M De Block n'est pas hostile à une aide au redémarrage après l'aide au démarrage mise en place lors de la création des associations mais souligne l'intérêt d'une réflexion autour d'un plan de communication, d'une utilisation accrue des boîtes mail. Il cite l'exemple de la Haute Garonne qui accroit de 3 euros la cotisation pour les personnes souhaitant exclusivement des échanges papier. A titre d'information M Dupont précise que l'ACTR de Lille dispose des adresses mail pour environ 80 % des adhérents.

Le Président prendra contact avec l'ACTR d'Abbeville pour un échange autour des thèmes : subvention de redémarrage, plan de communication.

Au terme de ces échanges, le bureau va mener une réflexion autour de la mise en place d'un plan de communication, réflexion à laquelle pourra être associée l'ACTR de Lille, au titre de la proximité et de l'intérêt pour la thématique.

M. Damelincourt remercie chacun des membres pour leur participation active aux échanges et rappelle l'ordre du jour initial de la séance :

- 📌 Retour sur l'Assemblée générale du 4 octobre 2019
- 📌 Présentation des comptes et bilan par le Trésorier
- 📌 Point sur le site internet de la Fédération
- 📌 Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie
- 📌 Salon Senioreva 2020
- 📌 Vie des Associations
- 📌 Questions diverses.

Ayant été abordés en amont, les points relatifs au Salon Senioreva et à la vie des Associations ne seront plus repris ci-après.

📌 Retour sur l'Assemblée générale du 4 octobre 2019

Le conseil d'administration étant suivi d'une assemblée générale, le compte rendu de l'assemblée générale du 4 octobre 2019 sera examiné au cours de cette instance.

L'Assemblée générale du 4 octobre 2019 avait approuvé à l'unanimité le compte rendu du conseil d'administration du 17 mai 2019.

➔ ***Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu du Conseil d'Administration du 17 mai 2019 avait été approuvé à l'unanimité.***

📌 Présentation des comptes et bilan par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2019 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation 2019.

Comme évoqué en amont, le trésorier mentionne le déficit 2019 de 3.426,34 € qui conduit à une réduction des réserves, celles-ci s'établissant désormais à 18 757,82 euros.

Le point sur les comptes 2019 des associations sera effectué lors d'une prochaine réunion, le trésorier n'ayant pas été destinataire des comptes approuvés, les instances n'ayant pu valablement délibérer.

Le Président remercie le trésorier pour son investissement.

➔ ***Aucune observation n'étant formulée, les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.***

📌 Point sur le site internet de la Fédération et souhaits d'évolution

Henry Foutry précise effectuer un tour périodique de l'alimentation du site, la consultation du site sur les six derniers mois. Après une diminution importante de la fréquentation du site en lien avec le confinement, on observe une progression importante par rapport à la même période de 2019, pour les mois de juillet, août et septembre, respectivement de 94 %, 71 % et 48 %.

Les visites concernent principalement des personnes domiciliées sur Lille, Paris, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes et Tourcoing et au profit des pages ACTR Lille, activités et contacts.

Il poursuit en soulignant le très beau travail des associations, toutefois, pour une meilleure visibilité des activités, il convient lors de leur création de cocher la case sortie ou voyage pour

permettre leur affichage sur la page générale permettant une vision globale des activités, au-delà de la seule ACTR concernée (double référencement).

A noter les modifications apportées sur le site pour prendre en compte l'évolution de la dénomination de la CARSAT désormais « Hauts de France » et non plus Nord-Picardie.

M Foutry se tient à disposition des Associations pour les accompagner et intégrer d'éventuelles actualisations, du bulletin d'adhésion, des activités récurrentes,...

M Dupont souligne la qualité de l'outil qui est par ailleurs indispensable dans un contexte de développement du numérique, nécessité de mettre en place d'aide à l'accès au numérique pour les adhérents les plus en difficulté.

Plus largement le Président assure que la Fédération est prête à valider et accompagner financièrement des formations complémentaires si des besoins émergent.

Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie

M. De Block précise que les deux Fédérations ont donné leur accord pour la signature de la convention de coopération.

Avait été proposé un moment pour une signature officielle de cette convention, dans le cadre d'un séjour à mi-chemin entre Toulouse et Lille, permettant de découvrir la région et de permettre des échanges et de partage entre les présidents des associations des deux fédérations.

La survenue de la COVID a conduit à l'annulation de ce temps fort. Une nouvelle programmation sera étudiée pour 2021, si le contexte sanitaire le permet.

Les Associations représentées témoignent de leur intérêt pour cette démarche.

Compte tenu du contexte sanitaire,

la date du prochain conseil d'administration n'a pas été fixée.

En l'absence de question diverse, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASELIN

Claude ROUZE